

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	09.03.2022	18h31	22.135	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe UDC

Titre : Pour une stabilisation des prix des carburants et du gaz afin de préserver l'économie et le pouvoir d'achat

Contenu :

Le Conseil fédéral et le parlement sont priés d'envisager urgemment une suspension provisoire (totale ou partielle) ou une réduction des impôts et taxes sur les carburants, à savoir l'impôt sur les huiles minérales, la surtaxe sur les huiles minérales, la TVA et la compensation pour les émissions de CO₂, ce afin de limiter les hausses des prix de l'essence, du diesel et du mazout de chauffe et donc de préserver l'ensemble de l'économie d'une hausse des prix des biens, des services et des loyers. Ils sont également priés d'avoir la même démarche pour le gaz.

Motivation (obligatoire) :

La hausse violente des prix du carburant ces derniers jours impacte sensiblement les automobilistes. Mais pas seulement ! En effet, il est important de garder à l'esprit que ces hausses ont un impact immédiat sur les prix de l'ensemble des biens et services de consommation courante, et même sur les loyers !

Pour rappel :

- l'immense majorité des biens de consommation courante sont acheminés par la route (on ne peut pas faire autrement) ;
- la totalité des services (plomberie, maçonnerie, électricité, soins à domicile, dépannage, peinture, paysagisme, etc.) ne peut être exécutée que par la route ;
- l'intégralité de la production agricole et viticole nécessite l'emploi de machines et de véhicules à moteur thermique ;
- une part importante des chauffages des immeubles locatifs du pays tournent encore au mazout (et n'étant pas amortis, ne peuvent être changés dans l'immédiat).

La hausse violente des prix du carburant et du gaz va donc inéluctablement être répercutée sur l'ensemble des biens et services de consommation courante, les denrées alimentaires de base et les loyers (dans un pays comme le nôtre avec plus de 70% de locataires qui n'ont pas le choix du système de chauffage de l'immeuble dans lequel ils vivent ; quand bien même ils disposent d'un chauffage aux pellets, l'acheminement de ces derniers – déjà impactés par une hausse des prix en raison de pénuries sectorielles – se fait aussi par la route). Ajoutez à cela le « franc fort » et les effets encore très présents des deux ans de pandémie dont nous sortons et c'est le cocktail idéal de l'appauvrissement global. Nous nous dirigeons vers une perte conséquente du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population, sans exception.

Il est donc absolument urgent que le gouvernement s'attelle à prendre des mesures pour plafonner/limiter autant que faire se peut ces hausses de prix effroyables. À ce titre, une suspension provisoire des taxes et impôts sur les carburants est de mise ; cet ensemble de taxes représente en effet 50,8% du prix du litre d'essence/de diesel ! La même démarche doit également être entreprise sur les prix du gaz. Suspendre provisoirement ces taxes permettrait à l'économie et à l'ensemble de la population d'éviter une surcharge de coûts et donc une hausse des prix de l'ensemble des biens, des services et des loyers, hausse qui conduit toute la population vers la précarité et la pauvreté.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Roxann Durini	Arnaud Durini	Estelle Matthey-Junod
Quentin Geiser	Christiane Barbey	Daniel Berger
Grégoire Cario	Evan Finger	Damien Schär